

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2015 RAPPORT MORAL

La Régionalisation des SAFER engagée en 2015 a fait de la SAFER CORSE la plus petite de France en taille et en budget tout en réaffirmant sa position identitaire.

Dans un contexte insulaire, la SAFER a pleinement joué son rôle en faveur de l'agriculture en participant à l'installation et la consolidation d'exploitations agricoles depuis sa création il y a maintenant près de 40 ans. Toutefois la structure de notre marché foncier à la fois atypique, hétérogène et étroit :

- spéculatif en plaine ;
- quasi inexistant dans l'intérieur

ainsi que la crise qui a touché le monde agricole insulaire, nous ont conduit à rechercher de nouvelles orientations pour notre activité afin d'assurer notre équilibre budgétaire chaque année.

C'est ainsi qu'à partir des années 2000, dans ce marché à la fois étroit et faiblement valorisé, la SAFER CORSE qui ne dégageait pas suffisamment de marge sur opération foncière a opéré une diversification de son activité en direction des collectivités comme le lui permettaient les évolutions législatives.

Si la SAFER Corse n'avait pas fait ces efforts d'adaptation dans le cadre de ses nouvelles missions en accompagnant les collectivités dans l'aménagement de leur territoire, elle générerait aujourd'hui des pertes financières conséquentes ce qui impacterait directement sa mission première qui est le soutien de l'agriculture.

Aujourd'hui malgré tout alors même qu'elle intervient depuis 5 ans à hauteur de plus de 30% du marché agricole en assurant la rotation moyenne annuelle de 400 hectares et bien qu'elle ait engagé une diversification de ses activités, les ressources générées par la SAFER ne lui permettent pas d'assumer seule le financement de sa mission de service public. Cela implique le recours à l'aide publique dont la mise en œuvre n'intervient qu'annuellement et avec des versements en décalé, en conséquence de quoi la Safer ne peut disposer d'une lisibilité suffisante dans sa stratégie d'intervention.

En l'absence de garantie quant à nos financements sur une périodicité plus rationnelle en lien avec notre programme pluriannuel, chaque année l'équilibre budgétaire de la SAFER reste aléatoire et repose sur une voire deux opérations foncières dont la réalisation reste incertaine jusqu'aux derniers jours de la fin d'année.

La Safer Corse est le seul opérateur foncier qui depuis près de 40 ans lutte constamment contre la spéculation foncière en maintenant un prix de la terre agricole compatible avec les activités qui lui sont destinées.

A ce titre, ce sont en moyenne 150 hectares qui font l'objet de préemption soit plus de 10% du marché foncier agricole, ce qui en fait la Safer qui préempte le plus.

Ce risque elle l'assume seule. Il impacte d'ailleurs fortement sa mission de service public mais aussi son équilibre financier.

La Safer a démontré malgré les vicissitudes et les aléas d'un environnement économique parfois exsangue qu'elle était adaptée à la situation foncière parfois complexe de l'île et qu'elle pouvait répondre de façon souvent positive à résoudre bien des problèmes fonciers, assurer la transparence du marché foncier, le réguler au quotidien et veiller à assurer sans conflit, les arbitrages nécessaires entre les différents usages de la terre.

Afin d'assumer sereinement son rôle et compte-tenu du contexte foncier évoqué plus haut, notre SAFER doit être soutenue et pérennisée dans le temps.

La Loi d'avenir pour l'agriculture du 13 octobre 2014 et ses décrets d'application ont conforté le rôle des SAFER dans leur mission d'opérateur foncier de l'espace rural et périurbain au service des politiques publiques en renforçant leurs missions selon 4 axes :

- la connaissance des territoires ;
- la valorisation de l'agriculture et de la Forêt ;
- le développement local ;
- la protection de l'environnement.

Les actions que nous avons menées ont démontré combien notre outil foncier est utile dans une politique globale au service de l'aménagement du territoire.

La Safer a, en ce sens, fait preuve de souplesse pour s'adapter aux évolutions législatives. Elle l'a fait parce que sa mission l'exigeait ; elle l'a fait aussi parce que cela lui a permis de trouver différentes sources de financement.

Il reste néanmoins que la SAFER CORSE œuvre dans un cadre insulaire où les contraintes foncières se font plus pressantes.

Aujourd'hui les enjeux du développement économique et social, agricole et environnemental font évoluer les esprits et conduisent à reconsidérer les territoires dans leur globalité. Dans une approche transversale, les outils fonciers au service des politiques publiques qui sont désormais en place sur notre territoire doivent rechercher les termes de partenariats en mutualisant leurs compétences, leurs moyens et leurs actions au service de l'aménagement global de notre île, à l'instar du partenariat que la SAFER et l'Office Foncier de Corse ont pu mettre en place.

C'est en ce sens que le partenariat entre la Safer Corse et l'Office Foncier de Corse s'est caractérisé par la mise en œuvre, entre autre, du premier observatoire du foncier en Corse.

Ce document, qui sera réalisé pour la première fois en fin d'année 2016, démontrera enfin la nécessaire pertinence d'un tel outil au service d'une meilleure lisibilité sur les mécanismes du foncier et surtout permettra de mettre en cohérence et en adéquation les opérations des différents acteurs du foncier au service des politiques publiques

La Safer Corse, qui a en charge le volet foncier des politiques publiques, a toujours manifesté son souhait de bâtir des coopérations de nature à mettre en adéquation les objectifs et les domaines d'intervention de chaque opérateur foncier.

Rendre les actions plus complémentaires serait le gage d'une véritable cohérence au service d'une stratégie préalablement définie avec la Collectivité Territoriale de Corse.

Pour ma part, je ne cesse de prôner ce type de rapprochement.

Parallèlement, une réelle volonté doit exister afin de mutualiser, dans les faits, les véritables conditions nécessaires à l'agencement de notre territoire, clef de voute de notre développement.